



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Inspection pédagogique régionale Histoire Géographie EMC

Affaire suivie par :

Marie-Laure GACHE

Tél : 0687132565

Mél : marie-laure.gache@ac-nice.fr

Jean-Claude NICOLAS

Tél : 0614330189

Mél : jean-claude.nicolas@ac-nice.fr

Jean-Marc NOAILLE

Tél : 0677566876

Mél : jean-marc.noaille@ac-nice.fr

53, Rue Cap de Croix

06181 Nice Cedex 2

Nice, le 5/09/2022

L'inspection pédagogique régionale
d'histoire géographie

à

Mesdames, Messieurs les enseignants
d'histoire géographie

Objet : Lettre de rentrée 2022/23

Références : LDR 22

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux personnels au sein de notre académie.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement qui a permis, malgré le contexte encore préoccupant, le maintien d'une continuité pédagogique de qualité au service de la réussite des élèves qui vous étaient confiés.

Lors de l'année scolaire précédente et grâce à votre professionnalisme que nous tenons à saluer, les élèves ont été bien préparés aux épreuves terminales des différents examens qui se sont très bien déroulées.

La lutte contre les inégalités concerne tous les niveaux de l'Ecole, qu'il s'agisse des inégalités sociales et territoriales, des inégalités liées aux situations de handicap ou des inégalités entre filles et garçons. L'attention que vous portez au principe d'éducabilité, à l'inclusion, à la lutte contre le décrochage et à la lutte contre toutes les discriminations reste une priorité aussi bien dans que hors la classe.

Actuellement, la diffusion très importante d'opinions et de croyances via Internet et particulièrement via les réseaux sociaux peut mettre à mal les valeurs de notre République ; par conséquent, l'acquisition d'un esprit critique par les élèves, futures citoyennes et futurs citoyens, constitue un enjeu majeur. Il est essentiel que l'ensemble de la communauté éducative soit engagé dans l'éducation citoyenne de l'élève en portant collectivement, haut et fort, les principes fondamentaux de la laïcité et les valeurs républicaines.

La circulaire de rentrée, publiée au Bulletin officiel du 30 juin 2022, détaille les priorités pour l'année scolaire 2022-2023.

Inspection pédagogique régionale

Histoire géographie

Tél : 0493537150

Mél : ipr-ia@ac-nice.fr

53 rue Cap de Croix

06181 Nice Cédex 2



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

L'évaluation

L'évaluation des élèves est une question majeure qui doit continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour être davantage un levier au service des apprentissages.

L'évaluation nationale en mathématiques et en français, partagée au sein des équipes pédagogiques, constitue un point d'appui nécessaire pour vous permettre d'accompagner les progrès des élèves dont vous avez la charge.

Au collège, elle se déroule entre le 12 et le 30 septembre 2022 pour tous les élèves de sixième des établissements publics et privés sous contrat.

Lien : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

Au lycée, chaque élève de seconde générale et technologique passe un test de positionnement entre le 12 et le 30 septembre 2022 qui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

Lien : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Concernant les évaluations organisées en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de la note globale du baccalauréat, vous aurez à faire évoluer, si besoin est, collectivement le projet d'évaluation du contrôle continu. Vous pouvez compter sur le corps d'inspection pour continuer à vous accompagner, tant à l'échelle de la classe qu'à celle de l'établissement et du réseau, dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et l'évaluation des apprentissages, déterminante tant pour la réussite aux examens que pour l'orientation.

Afin d'aider les élèves dans leurs apprentissages, pour les faire encore davantage progresser et réussir, il serait souhaitable de mettre en œuvre Devoirs faits au collège le plus tôt possible et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les compétences orales des élèves, qu'il convient de construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours de l'élève, sont également une des priorités. Des actions de formation disciplinaires et interdisciplinaires sont prévues au Plan Académique de Formation.

La continuité pédagogique

Pour appuyer vos pratiques, des outils et des ressources sont à votre disposition sur les sites académiques disciplinaires ainsi qu'au niveau national.

<https://eduscol.education.fr/95/continuite-pedagogique>

La formation

La rentrée 2023, c'est aussi le déploiement de l'Ecole Académique de la Formation Continue, laquelle a pour mission de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs des personnels, en proposant des parcours adaptés à chacun et chacune. La consultation du programme académique de formation passe exclusivement par l'espace dédié EAFC du site académique. Vous trouverez votre discipline ou spécialité directement sur la



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

page <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502>. Vous pouvez vous abonner aux formations qui vous intéressent, et lors de la mise en œuvre d'une session vous serez sollicité(e) pour confirmer votre pré-inscription en connaissant le lieu et la date de la formation. Après aval de votre chef d'établissement, vous recevrez un ordre de mission pour la formation. Nous vous recommandons de consulter ce programme, si ce n'est déjà fait, et de vous abonner à ce qui vous convient de manière à envisager les premières sessions dans les délais les plus adaptés. Nous partageons l'importance que vous accordez à votre développement professionnel, c'est pourquoi nous avons travaillé à répondre aux besoins exprimés et à enrichir et renouveler considérablement l'offre de formation.

Nous restons à votre écoute et vous assurons de tout notre soutien pour vous accompagner et encourager toutes les initiatives au service de la réussite de tous les élèves.

L'inspection pédagogique régionale

<p align="center">L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE D'HISTOIRE GEOGRAPHIE, LES RENDEZ-VOUS DE CARRIERE ET L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DE NOS DISCIPLINES</p>

Chères et chers collègues,

Ce courrier de rentrée est pour nous l'occasion de reprendre contact avec vous après la trêve estivale et de faire le point, de manière traditionnelle, sur l'actualité de nos disciplines. Il nous offre aussi l'opportunité de souhaiter la bienvenue à tous les collègues nouvellement affectés dans l'académie ou à ceux qui entrent dans la profession. Qu'ils soient assurés de notre soutien et de tous nos encouragements pour les aider à s'installer et à s'épanouir dans leur nouveau métier.

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie connaît cette année une évolution. Monsieur Christophe Gobert, après avoir été IA-IPR à nos côtés depuis 4 ans, est appelé à exercer une autre mission au sein de notre académie. Monsieur Jean-Claude Nicolas, précédemment IA-IPR dans l'académie de Bordeaux, lui succède.

Vous trouverez en **annexe 1** la répartition des zones d'inspection pour chacun des membres de l'équipe.

Comme l'année dernière, Madame Sophie LEGUEN-VIRILLI pour le Var et Monsieur Anthony GUYON pour les Alpes-Maritimes, assureront à nos côtés des missions d'inspection, tout particulièrement pour nous aider à accompagner les professeurs contractuels nouvellement nommés au sein de notre académie. Par ailleurs, Mme Fabienne DIANA a été désignée comme chargée de mission auprès de Mme Gache.

Les Parcours Professionnels Carrières, Rémunération (PPCR) seront l'occasion de vous rencontrer et de faire, avec vous, un bilan de votre développement professionnel et de vos pratiques de classe. Nous assurerons, à chaque fois que cela sera possible, des réunions d'équipe afin de répondre à vos questions et vos attentes. Pour rappel, les RDV de carrière interviennent pour les personnels titulaires dans la deuxième année des 6^e, 8^e et 9^e échelons. Vous avez dû être informé de votre éligibilité au PPCR dès le mois de juillet.

<p align="center">LES PRATIQUES DE CLASSE</p>

L'inspection pédagogique régionale est naturellement ouverte à toutes les stratégies et choix pédagogiques, **sans exclusive**, du moment qu'ils sont justifiés, argumentés et pertinents. Nos rencontres montrent que vous



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

conduisez, le plus souvent, un travail **sérieux**, soutenu par de réelles **convictions éducatives**. Sachez que ces qualités, très appréciables, ne nous échappent pas et qu'elles nous encouragent sans cesse à travailler avec vous pour améliorer la formation des élèves dans nos disciplines. Nous vous encourageons à développer vos pratiques de classes créatrices, innovantes et porteuses de collectif de travail.

Au collège :

- Au collège **le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les nouveaux programmes** doit rester au cœur des pratiques pédagogiques en histoire-géographie et EMC. Nous vous rappelons que **Le BOEN n°17 du 23 avril 2015** organise le contenu du socle commun autour de **cinq grands domaines** qui définissent ce qu'un élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire. Les fiches EDUSCOL sont là pour vous accompagner. N'hésitez pas à les consulter, notamment celles qui présentent des pistes pour « travailler les compétences et évaluer la maîtrise du socle ». Vous pouvez y accéder en suivant le lien suivant : <http://eduscol.education.fr/cid114859/evaluation-socle-histoire-geographie.html>
- Dans ce cadre, les liaisons Ecole-collège en cycle 3 et collège-lycée sont incontournables et doivent être réfléchies et mises en œuvre. Nous vous encourageons à participer aux initiatives qui visent à créer des espaces de mutualisation et de pratiques collaboratives.

Les enseignements européens et internationaux occupent une place importante dans l'académie de Nice à travers les sections européennes et de langues orientales (SELO), les sections internationales ou encore les sections binationales. L'histoire et la géographie y occupent une place singulière puisque ces disciplines sont enseignées dans la langue de la section et des professeurs d'Histoire et de Géographie sont régulièrement sollicités pour y enseigner. Nous vous rappelons que les DNL Anglais et Allemand sont pilotés par M. Noaille, les DNL italien et espagnol par M. Nicolas et les sections internationales en HG par Mme Gache.

Vous pouvez approfondir cette question à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/pid24109/enseignements-europeens-et-internationaux.html>

Nous vous invitons vivement à vous faire connaître auprès de l'inspection si vous maîtrisez une langue étrangère et si vous êtes intéressés pour enseigner dans ces différentes sections.

Nous vous encourageons également à saisir les différentes opportunités pour y enseigner, comme passer une certification complémentaire en DNL ou vous inscrire à des programmes d'études à l'étranger.

Vous trouverez des informations sur la DNL à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php/enseignements-europeens-et-internationaux/d-n-l>

Pour les sections internationales, une dynamique de travail collaboratif a été initiée entre les professeurs enseignant en langue française et ceux enseignant en langue de section afin d'harmoniser les pratiques et d'offrir aux élèves des enseignements exigeants et riches de diversité.

Au lycée :

La **réforme du lycée** se poursuit.

Nos disciplines font partie des enseignements communs et s'adressent à l'ensemble des élèves de la seconde à la terminale. L'enseignement de spécialité « Histoire-géographie, sciences politique et géopolitique » s'adresse, quant à lui, à des élèves qui souhaitent approfondir leurs connaissances pour mieux se préparer aux études supérieures. Vos retours ont confirmé que cet enseignement suscite chez les élèves un véritable engouement par les pratiques innovantes et les questions stimulantes que vous y développez.

La mise en place du contrôle continu nécessite cependant une réflexion approfondie et collective sur les enjeux et les pratiques d'évaluation en lien avec les apprentissages :

- **L'épreuve du Grand oral** constitue un temps fort du Baccalauréat pour lequel des formations transversales et disciplinaires ont été déployées les années précédentes. Par ailleurs, nous vous rappelons qu'au-delà de l'épreuve en elle-même, pour préparer les élèves à ces situations langagières



et ces types d'oraux, il vous faudra donner à l'oral une place de choix dans le quotidien de la classe et l'envisager comme un véritable apprentissage.

On cherchera donc à :

- ❖ Créer et multiplier des situations langagières orales dans l'ordinaire de la classe, au cœur de la classe ;
- ❖ Travailler l'oral dans toutes les disciplines. En effet, le travail sur l'oral n'est pas l'apanage des enseignements de spécialités, toutes les disciplines peuvent y contribuer.
- ❖ Accompagner le cheminement intellectuel de l'élève dans la maîtrise des contenus, le choix de ses questions et le développement de son argumentation pour que le Grand Oral soit un oral de maturité
- ❖ Se préparer et se former à être membre du jury car l'évaluation du « grand oral » questionne la posture à adopter, les capacités d'écoute ou encore le travail en binôme.

Dans le prolongement de la formation transversale mise en place les années précédentes pour la préparation de la nouvelle épreuve du Grand oral, des actions de formation en établissement vous sont proposées cette année autour de l'oral et de l'oralité. Elles visent à permettre aux équipes, dans le cadre de candidature collective d'établissement ou de réseau, d'approfondir et de mutualiser les réflexions et les pratiques professionnelles pour développer les techniques de l'oralité et placer l'oral au cœur de la classe.

En équipe pluridisciplinaire et à la demande du chef d'établissement, vous aurez ainsi la possibilité de vous adresser aux services de la formation pour pouvoir bénéficier de ces formations.

- **Le projet d'évaluation** que vous avez élaboré l'an passé est amené à être approfondi. Cela signifie de poursuivre et renforcer la réflexion pédagogique que vous avez déjà menée sur les **pratiques d'évaluation au lycée** et particulièrement en lien avec nos pratiques pédagogiques en histoire, géographie, et HGGSP. Une réflexion collégiale est plus que jamais nécessaire afin d'aboutir à la définition de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves.

Il s'agit de formaliser les différents types d'évaluation mis en place, rappeler les objectifs propres à chacun de ces types d'évaluation, distinguer et définir leurs modalités, leurs critères et les compétences dont ces évaluations visent à vérifier l'acquisition chez les élèves : évaluation diagnostique mis en place en début de processus, évaluation formative, évaluation sommative, mise en place en fin de processus pour attester des acquis de l'élève, etc.

Vous pouvez vous appuyer sur le guide **pour l'évaluation en contrôle continu réalisé par l'inspection générale accessible via le lien suivant :**

<https://eduscol.education.fr/2688/modalites-d-evaluation-pour-le-baccalaureat>

et **utiliser la banque nationale de sujets en ligne :**

<http://quandjepasselebac.education.fr/revisions-la-banque-nationale-de-sujets/>

Un nouveau guide de l'évaluation va paraître très prochainement.

Ainsi, pour rappel, l'évaluation formative, envisagée comme un processus, est un soutien aux apprentissages. Il s'agit de concevoir l'évaluation comme un moment de régulation pour identifier chez les élèves les points d'appui, les difficultés, les besoins et ajuster en conséquence la suite des apprentissages pour permettre l'amélioration des élèves.

- ❖ L'évaluation formative se propose d'apprécier le processus de production autant que la production elle-même. Ainsi, les petits contrôles de connaissances pour se remémorer et toutes les évaluations formatives sont essentielles pour consolider les apprentissages.



- ❖ Elle participe des temps réflexifs qui facilite la compréhension par l'élève des démarches engagées et/ou à engager.
- ❖ Elle autorise l'élève à réaliser plusieurs versions d'un même travail ou a la possibilité de (re)faire des exercices similaires.
- ❖ Elle intègre pleinement la perspective rassurante d'un droit à l'erreur, qui permet à l'élève de progresser.
- ❖ Elle aide les élèves à se situer pour progresser en s'accordant sur une échelle descriptive (ou en explicitant des critères de réussite) ou en déterminant le niveau de maîtrise des élèves sur la ou les compétences mobilisées. On peut s'appuyer sur le tableau suivant :

Niveau de maîtrise de la compétence mobilisée			
Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très bonne maîtrise
Élève peu ou pas autonome		Élève autonome	
L'élève a besoin d'aides majeures répétées = fort accompagnement	L'élève a besoin d'aides majeures ponctuelles = fort accompagnement	L'élève a besoin d'aides mineures régulières = accompagnement léger	L'élève a besoin d'aides mineures ponctuellement ou pas du tout
L'élève exerce ses compétences uniquement dans des tâches simples ou des travaux guidés		L'élève exerce ses compétences dans le cadre de tâches complexes ponctuelles ou récurrentes	
Réalise avec des erreurs ce qui est demandé, quelle que soit l'aide apportée	Réalise correctement dans un contexte favorable, fortement étayé	Réalise correctement dans un contexte favorable, sans aide	Réalise correctement dans un contexte inhabituel, inédit.

Source : Dominique Beaupuy et Patrick Marques pour l'Inspection pédagogique, Académie de Rennes, 2017.

- ❖ Elle engage avec l'élève un « dialogue évaluatif ». Les rétroactions ou feedbacks par le professeur, à l'oral ou à l'écrit, sont l'occasion d'apporter des éclaircissements et des explications, de souligner les réussites et les points à retravailler et d'identifier le niveau de maîtrise, de donner des conseils, des indications de démarche et de procédure, pour l'orienter vers ce qu'il doit faire pour progresser. Ces rétroactions peuvent être donnés après une évaluation en s'assurant que l'élève ait le temps de mettre en œuvre ces conseils ou juste avant pour l'alerter sur les points de vigilance.
- ❖ Son but est d'amener chaque élève vers un niveau satisfaisant, à son rythme et selon ses possibilités, notamment matérielles.

Nous vous rappelons enfin que les épreuves ponctuelles d'EMC sont définies dans le BO du n°31 du 26 août 2021 à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121388N.htm>



LES PROGRAMMES

Vous trouverez l'ensemble des textes régissant les programmes (collège et lycée) et les fiches ressources associées sur le site disciplinaire académique à l'adresse suivante :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/communication-ijr>

Programmes de collège

Nous attirons votre attention sur le fait que les programmes de collège ont été revisités par le **BO n°31 du 30 juillet 2020** afin d'intégrer de manière plus explicite les grandes thématiques associées au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable. **Vous trouverez sur le site académique ces programmes modifiés qui, nous vous le rappelons, sont à mettre en œuvre depuis la rentrée dernière.** Si les modifications apportées ne concernent, certes, pas tous les chapitres, elles sont néanmoins essentielles à prendre en compte. **Dans la version mise en ligne, les passages modifiés ont été affichés en vert.**

Concernant l'EMC, nous vous rappelons que les programmes des cycles 2, 3 et 4 sont consultables au **BO n°22 du 29 mai 2019** à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Nous vous rappelons que les attendus de fin d'année et les repères annuels de progression pour les cycles 2,3 et 4 sont également disponibles sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/137/attendus-de-fin-d-annee-et-reperes-annuels-de-progression-du-cp-la-3e>

Enfin, pour évaluer la maîtrise du socle commun aux cycles 3 et 4, consultez la page suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html#lien2>

Programmes de lycée

Concernant les programmes de lycée, nous restons à votre écoute quant à leur mise en œuvre. N'hésitez pas à nous solliciter à ce propos pour obtenir aide ou conseil. Vous trouverez l'intégralité des programmes et des fiches ressources leur étant associées sur le site académique disciplinaire à l'adresse suivante : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/communication-ijr>

LA FORMATION EN HISTOIRE GEOGRAPHIE

Désormais les formations relèvent de la responsabilité de l'**Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC)**, en lien avec les inspections. Sa création répond à l'engagement #12 du Grenelle de l'éducation « Faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante ». Ses locaux sont situés dans les locaux du rectorat de l'académie de Nice.

Le programme académique de formation continue est en ligne depuis le 5 juillet sur le site académique, dans l'espace dédié EAFC.

LIEN : <https://www.ac-nice.fr/eafc>

Un cycle est consacré aux personnels enseignants et d'éducation du second degré.

Lien : <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502>

Ce programme, destiné aux enseignants et aux personnels d'éducation du second degré, se décline en :

- un domaine spécifique à la discipline ou à la spécialité
- six domaines transversaux ouverts à l'ensemble des disciplines et des spécialités

Nous vous encourageons à prendre connaissance de la richesse de cette offre de formation.



ACADÉMIE DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

L'inscription individuelle à des modules de formation continue passe désormais uniquement par cet espace.

Toutes les informations nécessaires à la procédure sont indiquées sur le site. Il n'y a plus de campagne d'inscription mais une déclaration d'intérêt via l'**abonnement** directement sur le site.

Vous trouverez sur cette page une courte vidéo conçue comme un guide pas à pas, un tutoriel simple, adapté, en images, qui explique clairement et simplement la procédure. Nous vous conseillons de la visionner attentivement.

Vous pouvez également utiliser le document PDF téléchargeable, « mon plan individuel de formation » pour garder une trace des modules de formation qui vous intéressent. La finalité est de vous permettre d'envisager **un parcours personnalisé de formation ajustable sur trois ans**. En effet, l'ensemble des offres visibles sont toutes déclinables sur trois ans et conçues comme des **parcours de formation**.

Une fois vos abonnements déclarés, et lorsque la session de formation sera programmée au plus près de vos territoires, vous pourrez confirmer votre inscription. L'avis hiérarchique sera alors sollicité.

Pour les formations en Histoire et en Géographie :

LIEN : <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-second-degre-histoire-geographie-122842>

Nous avons conçu l'offre de formation en tenant compte des remontées de terrain et des exigences de l'enseignement de nos disciplines pour répondre au mieux à vos besoins et permettre l'appétence et la réussite des élèves en Histoire et en Géographie.

Ainsi, ont été mises en avant :

- **La préparation aux concours internes**
- **Des thématiques fortes en lien avec les problématiques et les savoirs disciplinaires.**

Ces stages offrent à la fois des apports magistraux mais sont également l'occasion de penser ses expériences, d'élaborer des situations d'apprentissages et d'échanger des pratiques.

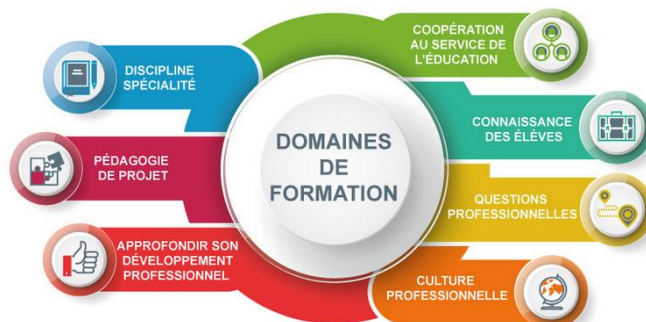
- **Des démarches en lien avec les pratiques de classes** : numérique et pratiques langagières en HG.
- Une **offre spécifique dans sa modalité** : « **paroles d'experts** » uniquement en distanciel, pour vous permettre d'actualiser vos connaissances à l'aune des dernières recherches scientifiques et de pouvoir les relier aux enjeux scientifiques et didactiques des programmes en Histoire Géographie.

Par ailleurs, cette année, en concertation avec nos collègues IEN Lettres HG, nous avons **ouvert l'ensemble des formations HG** aux professeurs d'histoire et de géographie en collège, lycée général et technologique et lycée professionnel.

Nous plaçons en annexe 2 cette offre de formation en HG. Vous pouvez vous inscrire pour chacune des offres pour une ou plusieurs années.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET NUMERIQUE

- **Le site académique d'histoire-géographie** est actualisé régulièrement et constitue pour nous un outil de communication et d'information à votre adresse de première importance. Il a pour but de répertorier et de valoriser les productions pédagogiques et ressources locales pouvant vous être utiles mais aussi de vous fournir une mise à jour de l'actualité institutionnelle et des évolutions de nos disciplines.
- La consultation du site académique peut être complétée avantageusement par



Inspection pédagogique régionale

Histoire géographie

Tél : 0493537150

Mél : ipr-ia@ac-nice.fr

53 rue Cap de Croix

06181 Nice Cédex 2

celle du **portail national d'histoire-géographie** <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/> et par celle des autres sites académiques qui offrent tous des ressources précieuses et complémentaires.

- **Le groupe au numérique disciplinaire** est composé d'une quinzaine de professeurs d'histoire-géographie. Il mène une veille pédagogique active. Vous trouverez sur le site académique une page dédiée répertoriant un certain nombre de logiciels, de productions et d'applications utiles mises en avant. Monsieur Philippe Briand en tant que IAN¹, anime le site académique et coordonne ce groupe qui assure tout au long de l'année des formations et produit des ressources numériques.
- A l'échelle académique, vous trouverez sur le site de la DRANE d'autres ressources: <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/dane/s-informer/brne-et-ressources-du-men/ressources-numeriques-et-continuite-pedagogiques>
Vous y trouverez également un certain nombre d'informations liées à la mise en œuvre généraliste du numérique éducatif.
- **La Webletter semestrielle « Nikaia »** complètera la veille pédagogique que nous nous efforçons de mener. Elaborée par le groupe des formateurs au numérique disciplinaire, elle développera lors de chaque édition une thématique particulière.
- **Le site du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) Géoimage** poursuit son développement. Il a pour but d'initier les élèves à la manipulation et à l'analyse critique des images satellites. Ce projet, ouvert et collaboratif, rédigé par 95 auteurs, porte sur plus de 50 pays ou territoires différents dans le
-

monde et s'organise en rubriques pour offrir aux enseignants des ressources aux programmes scolaires et à la préparation des concours. En voici l'adresse : <https://geoimage.cnes.fr/fr/>
Notre académie contribue largement à alimenter ce nouveau site. Vous y trouverez ainsi plusieurs contributions concernant nos territoires:

<https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/geoimage>

- **Certification Pix** : vous trouverez un dossier complet sur le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) sur le site académique histoire-géographie : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/crcn/594-cadre-de-reference-des-competences-numeriques-crcn>

ANIMATION ET ACTUALITE DE NOS DISCIPLINES

Comme chaque année, deux manifestations principales concerneront nos disciplines :

- **Le FESTIVAL INTERNATIONAL DE SAINT DIE DES VOSGES** se tiendra le 30 septembre, 1er et 2 octobre 2022 pour sa trente deuxième édition autour du thème « Déserts » avec comme territoire invité : Le Portugal.
<https://fig.saint-die-des-vosges.fr/56-fig-2021>
- **Les 23^{EME} RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS** auront lieu du 5 au 9 octobre 2022 sur le thème « La mer ». <http://www.rdv-histoire.com>

Pour plus de renseignements : <https://www.cnfg.fr/actualites/2022-lannee-de-la-geographie/>



ACADÉMIE DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Olympiades de géographie.

Les Olympiades Nationales de Géographie sont un concours organisé par le Comité National Français de Géographie. Ces Olympiades sont un outil pour permettre des pratiques pédagogiques innovantes en géographie et pour fédérer, autour de projets originaux, des équipes, des établissements, des académies. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'inscription de vos élèves à la session 2022-2023 dès que le site du CNFG sera actualisé.

<http://www.cnfg.fr/olympiades-de-geographie/>

Concours « Apprenons le risque »

Les événements dramatiques récents ayant touchés notre académie (Tempête Alex l'année dernière, incendie des Maures cet été...) montrent bien la nécessité de faire acquérir à nos élèves une vraie culture du risque.

Le concours « Apprenons le risque » a pour but de sensibiliser les élèves de collège et de lycée de notre académie à la prise en compte des risques naturels majeurs à l'échelle de leurs territoires de vie. Ce concours est

ouvert à tous les élèves du cycle 2 au cycle 4, issus d'écoles et de collèges publics ou privés sous contrat, de l'académie de Nice.

Près de 20 projets ont été examinés et évalués cette année encore par le jury académique du concours. Des travaux remarquables ont été primés lors de la remise des prix qui s'est déroulée au collège A. Léotard à Fréjus le 25 juin 2022. Les lauréats des premiers prix de chacune des trois catégories du concours se sont vus remettre un drone offert par nos principaux partenaires.

Consultation des travaux, remise des prix et palmarès du concours : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/edd/index.php/171-inscriptions-au-concours-apprenons-le-risque-pour-l-annee-scolaire-2020-2021>

La session 2022-2023 du concours est désormais ouverte. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à votre inscription et le règlement du concours à la même adresse.

Un temps d'arrêt pour le « CONCOURS GEOPHOTO » :

**GEO
PHOTO**

« Engager les élèves dans une expérience géographique sensible des lieux et des territoires à travers une expression photographique » avec comme thème pour l'année 2021 2022 : « L'ici et l'ailleurs »

Ce concours, piloté par l'Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie, en partenariat avec la Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle et la participation du département de géographie de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Nice, a pour enjeu d'engager les élèves dans un questionnement d'ordre géographique sur un territoire de proximité. Cette approche offre aux élèves l'opportunité d'interroger leur rapport sensible et personnel aux territoire(s) et de rendre compte de cette expérience à travers une production photographique. Ils peuvent pour cela, accompagnés par leurs professeurs, s'appuyer sur deux textes de géographes présentés en annexe.

Environ **70 classes au total pour le premier degré et le second degré ont participé pour l'année scolaire 2021-2022, et en** partenariat avec l'association Sept-off, l'ensemble des photographies ont été exposées dans une galerie au cœur de Nice pendant une semaine. La remise des prix aux quatre lauréats a été effectuée par les deux inspectrices engagées.

Malgré le succès de ce concours qui offre aux enseignants et aux élèves l'occasion d'aborder la



ACADÉMIE DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

géographie autrement et de s'engager dans une réflexion et un travail sur l'année, le concours ne sera pas reconduit pour cette année. Les difficultés pour trouver des financements sont tels, que nous nous voyons dans l'obligation de marquer un temps d'arrêt à notre grand regret.

Concours Carto

Plusieurs parmi vous ont participé avec leurs classes aux différents concours proposés par l'association. Ce sont de belles occasions pour réfléchir en géographie et travailler les outils cartographiques et nous vous encourageons à consulter le site dédié : <https://www.concourscarto.com/>

Le Prix du livre de géographie a constitué également une belle opportunité et vous avez été quelques-uns à y engager vos élèves.

Vous pouvez consulter notre site académique à ce sujet : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-pedagogiques/37-peda/au-lycee/737-prix-du-livre-de-geographie-2022>

ACTIONS, PROJETS ET CONCOURS SCOLAIRES AUTOUR DE LA CITOYENNETE.

De nombreux concours scolaires sont organisés et peuvent permettre de travailler avec les élèves autour de logiques de projets, de pratiques collaboratives et qui leur permettent de s'engager et de construire leur citoyenneté.

Nous vous encourageons à inscrire votre action dans cette logique qui servira aux élèves tout au long de leurs parcours.

Nos disciplines sont au cœur de l'engagement citoyen et de l'ouverture culturelle.

Valeurs de la République et laïcité

Citoyenneté, principes et valeurs de la République sont au cœur de nos enseignements et des **ressources nationales vous sont proposées (guide républicain, vadémécums...).**

<https://eduscol.education.fr/588/citoyennete-et-valeurs-de-la-republique>

<https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

<https://eduscol.education.fr/1692/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>

<https://eduscol.education.fr/1629/egalite-filles-garcons-et-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>

Un **plan de formation de tous les personnels sur la laïcité, les principes et les valeurs de la République** est en cours de déploiement sur notre académie. Une **équipe académique (EAVR) est à votre disposition.**

<https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>

<https://www.ac-nice.fr/laicite-fait-religieux>

<https://www.ac-nice.fr/carre-regalien>

L'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est inscrit au programme des actions éducatives et donne lieu, chaque année, à des projets instructifs, ambitieux, originaux, qui font **vivre la laïcité** au sein des écoles et des établissements.

https://eduscol.education.fr/3508/journee-de-la-laicite-l-ecole-de-la-republique?menu_id=4255

Mémoires et citoyenneté

Vous trouverez ci-dessous une liste des **principaux dispositifs et concours** auxquels vous pourrez inscrire vos élèves afin de leur permettre de se forger une vraie **culture de l'engagement citoyen** autour de la **lutte contre l'intolérance, les discriminations, le racisme et l'antisémitisme** et de développer, par leurs travaux, une **connaissance fine des enjeux liant histoire, mémoire et citoyenneté** dans la société actuelle.



ACADÉMIE DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

- Voyage à Auschwitz

- **Pour les lycées** : comme chaque année, la région Sud-PACA en partenariat avec le mémorial de la Shoah, émet un appel à projets intitulé « Mémoire et citoyenneté » à l'adresse des lycées des académies de Nice et d'Aix-Marseille. Articulé autour d'un voyage d'étude à Auschwitz pour des élèves de première et de terminale, ce dispositif repose sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet pédagogique mené tout au long de l'année scolaire concernant la mémoire de la Shoah durant la Seconde Guerre mondiale.

Appel à projet pour 2022-2023 :

<https://www.maregionsud.fr/toutes-vos-aides/detail/memoire-et-citoyennete-2022-2023> La date limite d'inscription est fixée au 12 octobre 2022.

- **Pour les collèges** : les voyages de la Mémoire, organisés par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes se poursuivront l'année prochaine. Une trentaine d'établissements sont concernés chaque année. Le **Prix CHARLES GOTTLIEB a été créé par le Conseil Départemental 06** pour récompenser les travaux de restitution des voyages de la mémoire et d'action citoyenne. L'Inspection pédagogique régionale est associée à la sélection des projets par l'intermédiaire de son référent "Mémoire et citoyenneté" : <https://www.departement06.fr/jeunescitoyens06/prix-charles-gottlieb-pour-ne-jamais-oublier-12857.html>

- **Dispositif dit "Atelier hors les murs" mené en partenariat avec le Mémorial de la Shoah** : Il offre aux établissements la possibilité de faire venir des formateurs du Mémorial de la Shoah afin de faire réfléchir les élèves, dans le cadre d'ateliers pédagogiques, sur des thèmes aussi variés que la fabrique du complot, la déconstruction des préjugés racistes, le racisme dans le sport et dans l'histoire. L'appel à projet sera lancé dès le mois de septembre. Comme chaque année une trentaine d'établissements de notre académie, collèges et lycées, devraient être concernés par ces ateliers sur les deux départements. Pour les collèges du 06, nous travaillons en partenariat avec le conseil départemental des Alpes-Maritimes.

Offre 2022-2023 du Mémorial : <https://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/pedagogie-hors-les-murs/activites-pedagogiques-hors-les-murs.html>

- Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)

Une circulaire départementale et le règlement du concours vous seront très prochainement adressés sous couvert de vos chefs d'établissement. Le thème du concours est cette année : **"L'école et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la libération (1940-1945).**

Une circulaire départementale et le règlement du concours vous seront très prochainement adressés sous couvert de vos chefs d'établissement. N'hésitez pas à vous inscrire nombreux. L'année dernière près de 1300 élèves dans une cinquantaine d'établissements ont participé au concours dans notre académie.

Vous trouverez toutes les informations concernant le CNRD (modalités de participation, calendrier, objectifs pédagogiques) en consultant le site national du CNRD : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/> et notre site CNRD académique : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/cnrd/>

Mme Géraldine Willems pour le département des Alpes-Maritimes et Mme Elisabeth Rolet pour le département du Var assureront sous l'autorité de l'IA-IPR référent "Mémoire et citoyenneté" Jean-Marc Noaille la logistique du concours.

- **Concours de "La Flamme de l'égalité"**. Ce concours vise à conforter la construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées et d'étayer le sentiment d'appartenance commune à la nation. Mise en valeur du 10 mai : consacrée à la commémoration officielle de la traite, de l'esclavage et de leurs abolition.



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Cette année une remise des prix officielle a eu lieu dans notre académie à l'occasion de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions : <https://www.ac-nice.fr/journee-nationale-des-memoires-de-la-traite-de-l-esclavage-et-de-leurs-abolitions-122033> Le thème 2022-2023 sera : "Travailler en esclavage" <http://www.laflammedelegale.org/>

- **Prix Annie et Charles Corrin** : <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/activites-dans-la-classe-et-etablissement/participer-a-un-concours/prix-annie-et-charles-corrin.html>

- **Concours "Découvrons notre constitution"** : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/evenements/concours-decouvrons-notre-constitution>

- **Concours européen des droits de l'homme René Cassin** : <https://www.concoursassin.com/>

- **Coupe nationale des élèves citoyens** organisée par l'association Initiadroit : <https://initiadroit.com/coupe-nationale-des-eleves-citoyens-2022-2023-lintelligence-artificielle-ia-progres-ou-derives/>

Ces journées et concours pourront être l'occasion d'inscrire vos élèves dans la mise en œuvre d'un véritable parcours citoyen. Un courrier récapitulatif vous sera adressé prochainement, à l'accoutumée, par le référent "Mémoire et citoyenneté".

Défense et citoyenneté

Des ressources nationales peuvent vous apporter des éléments. <https://eduscol.education.fr/590/education-la-defense>

Les 3 appels à projets pédagogiques pour l'année scolaire 2022-2023, proposés par la direction de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des armées dans le cadre du partenariat d'enseignement de défense avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sont mis en ligne sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def :

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/appels-projets-pedagogiques-des-capsules-videos-pour-vous-guider>

- « La guerre d'Algérie, une histoire militaire, des mémoires combattantes »
- « Leclerc, itinéraire d'un Français libre »
- « Ecrivains en guerre »

Ces appels à projets sont mis en ligne sur la guider. Les plus beaux projets qui seront étudiés lors de la CIGP (commission interministérielle de coopération pédagogique) d'octobre 2022 pourront faire l'objet d'un film dans le cadre de l'action « Héritiers de mémoire » (<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/operation-heritiers-de-memoire>) et d'une participation à la cérémonie nationale interministérielle de remise de trophées qui a traditionnellement lieu au mois de mai à Paris.

La sélection des projets scolaires pour "Héritiers de mémoire" ayant lieu fin octobre 2022, les établissements scolaires qui souhaiteraient être sélectionnés dans ce cadre sont invités à transmettre leurs projets dès les mois de septembre et début octobre. En cas d'inscription, veuillez en informer Jean-Marc Noaille, référent académique "Mémoire et citoyenneté".

Archives départementales

Comme les années précédentes, nous vous rappelons l'existence de services éducatifs des archives qui peuvent mettre à votre disposition des ressources pédagogiques et vous aider à construire des projets originaux en mobilisant des ressources locales. Des professeurs missionnés par la DAAC animent ces services éducatifs. N'hésitez pas à faire appel à leurs compétences. Pour plus d'informations, suivez le lien ci-dessous :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-pedagogiques/42-ressources-locales/698-ressources-locales>



HISTOIRE DES ARTS ET PARCOURS CULTUREL ET ARTISTIQUE

Cet enseignement pluridisciplinaire enseigné au collège et au lycée permet aux élèves d'approcher les œuvres de façon sensible, de mieux connaître leur patrimoine et d'enrichir leur regard et leurs connaissances culturelles. Au collège, nous vous rappelons notamment que pour le DNB, l'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts.

Notre académie offre désormais pour les élèves de lycée, la possibilité de suivre cet enseignement, optionnel et de spécialité, dans 4 établissements : le lycée Estienne d'Orves à Nice, le lycée Carnot à Cannes, le lycée Camus à Fréjus, et le lycée Bonaparte à Toulon. Les équipes travaillent en concertation avec l'inspection pour faire vivre cet enseignement qui offre de nombreux débouchés post-Bac.

Pour l'histoire des arts, nous vous invitons à consulter d'une part le portail national <https://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/>

Vous trouverez dans le Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019 les modalités pour la délivrance d'une certification complémentaire.

Enfin, une nouvelle rubrique Histoire des Arts figure désormais sur notre site académique disciplinaire. N'hésitez pas à la consulter ! Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marie Laure Gache qui pilote l'Histoire des Arts dans l'académie avec Mme Hélène Croissonier, IA IPR en Arts Plastiques.

Portail des savoirs des Alpes-Maritimes et « Regards de collégiens ».

Le Portail des savoirs ouvre de nombreuses pistes au parcours culturel et artistique de chacun de nos collégiens en présentant l'histoire des lieux culturels et remarquables des Alpes-Maritimes.

Lien : <http://www.savoirs-alpesmaritimes.fr/>

Le dispositif « Regards de collégiens » permet aux élèves de partager leurs expériences pédagogiques menées avec leur professeur tout en contribuant à la création de contenu numérique s'appuyant sur les ressources des Alpes-Maritimes. Plusieurs parmi vous ont engagé leurs élèves dans de belles productions vidéo qui figurent désormais sur le site.

<https://regardsdecollégiens.departement06.fr/toutes-les-videos-29720.html>

N'hésitez pas à nous contacter et à communiquer vos projets car c'est l'occasion de valoriser et diffuser les productions réalisées avec vos élèves.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Le site EDD de l'académie de Nice est une mine d'information et vous offre une grande variété de possibles : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/edd/index.php> Actualisé régulièrement, il vous permettra également de suivre au plus près les dernières nouveautés en matière de développement durable.

De nombreuses ressources sont aussi mises en ligne sur les pages EDD de notre site académique disciplinaire : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/e-d-d>

Le vadémécum de l'éducation au développement durable est devenu désormais un incontournable : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/edd/index.php/liens-officiels>

Cette année les semaines européennes du développement durable (SEDD 2022) se dérouleront du 17 septembre au 8 octobre 2022 et viseront à sensibiliser nos jeunes aux 17 Objectifs de développement durable, les ODD. Au niveau académique, le concours "Apprenons le risque" (voir ci-dessus) et plusieurs autres actions seront lancées officiellement lors de ces semaines du développement durable.

- Actualité du développement durable sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>

LES EXAMENS 2021/2022

Vous trouverez ci-dessous les moyennes des copies du DNB pour chaque département et la moyenne académique.

Moyenne départementale 83		24.53/50
Moyenne départementale 06		25.73/50
Moyenne académique		25.13/50

Pour ce qui est du baccalauréat, voici les statistiques académiques concernant nos disciplines :

	Moyennes académiques
Bac général HG contrôle continu	12,70
Bac général HG contrôle continu	12,1
Bac général EMC contrôle continu	15,37
Bac technologique EMC contrôle continu	13,68
Bac spécialité HGGSP - Epreuve terminale	12,74

Merci pour votre action lors des opérations de correction et pour votre participation aux différents jurys.

Comme chaque année, nous vous remercions enfin de l'intérêt que vous voudrez bien prêter à ce courrier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés tout au long de l'année scolaire de l'actualité de nos disciplines.

Merci de veiller, à cet égard, à consulter votre boîte mail académique régulièrement.

En ces premiers jours de rentrée, nous vous prions de croire, chers collègues, en nos sentiments très cordiaux et vous adressons tous nos vœux de succès et de réussite pour cette nouvelle année scolaire.

Les IA-IPR Histoire-Géographie

Marie-Laure GACHE - Jean-Claude NICOLAS - Jean-Marc NOAILLE